

>> Bulletin Municipal



Rogny-les-sept-Ecluses

2010



Mairie : Tél. : 03 86 74 51 78 - Fax : 03 86 74 56 91
rognny-les-7-ecluses@wanadoo.fr - www.rognny-les-7-ecluses.fr

SOMMAIRE

Le Mot du Maire - L'Equipe Municipale	1
Les Commissions et Délégués - Horaires des cars	2
Les Services	3 à 5
Les Démarches Administratives	6
Etat Civil - Les Finances	7
Les Evènements	8
L'Action Municipale	9 à 13
Les Fêtes de Noël	14
La Communauté de Communes	15
L'Action Touristique	16 & 18
Au service des Personnes - Pour nos Jeunes	19 & 20
Aux Ecoles	21 & 22
Vie Associative	23 à 26
Avoir une entreprise à Rogny	27
Les calvaires de Rogny	28



Ont participé à l'élaboration de ce bulletin municipal la commission correspondante, les Présidents et Responsables d'Associations, certains Commerçants.

Comme les années passées, ce bulletin est distribué par les Conseillers Municipaux, si des erreurs ou des omissions ont été commises au cours de cette diffusion, merci de nous le faire savoir.

Pour les nouveaux habitants, des exemplaires supplémentaires sont disponibles en Mairie.

>> LE MOT DU MAIRE



Comme chaque année c'est avec plaisir qu'au nom de toute l'équipe municipale je vous adresse mes vœux 2010.

Profitons de cette nouvelle année pour dresser le bilan 2009 :

- Réalisation et mise en vente du lotissement des Vignes du Colombier ;
- Aménagement de la rue de la Petite Montagne et de la place de l'Eglise ;
- Remplacement des sanitaires rue Hugues Cosnier avec des installations hors gel et accessibles aux personnes à mobilité réduite pour un coût de 45.000 euros ;
- Modification du POS et extension de la zone artisanale route de Bléneau ;
- Mise en place du diagnostic d'assainissement collectif ;
- Convention avec Tourisme Fluvial du Centre pour la gestion du Quai Sully, suite à l'abandon de Boat Engineering Service. Un nouvel appel à la concurrence aura lieu en 2010 ;
- Aménagement d'un chemin piétonnier rue Hugues Cosnier.

J'arrête l'énumération de l'essentiel de l'année 2009, pour vous informer de nos projets 2010 :

- Création de logements Quai Sully conduite et aidée par la région dans le cadre de « Village Avenir ». L'acquisition du terrain situé derrière permet sa réalisation ;
- réhabilitation de la Salle des Fêtes avec aide des dossiers par la région. Les Conseillers Municipaux élaboreront le cahier des charges et un appel à concurrence d'architectes sera lancé.
- Avancée de l'agrandissement du cimetière avec un Jardin du Souvenir ;
- En fonction du budget et des subventions possibles, nous n'oublions pas le camping, le lavoir et l'église.

J'en profite pour adresser mes vœux à tous les agents qui chacun à leur place œuvrent au bon fonctionnement de la Municipalité.

Egalement tous mes vœux aux Pompiers et Gendarmes locaux, aux services de l'Etat, aux Conseillers et aux forces vives.

Je sais que la conjoncture n'est pas favorable mais je tiens à encourager tous ceux qui construisent leur avenir à Rogny.

>> L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Claude SAMYN, Maire, Agriculteur retraité

Gérard FOUCHER, 1^{er} Adjoint, Agent de maîtrise - Retraité

Jean-Marc SOULARD,
2^e Adjoint, Expert automobile

Jacqueline HENRIAT,
3^e Adjointe, Commerçante en retraite

Fortnade DAVIET NOUAL, Rédactrice

Jean-Luc MARCHAND,
Agent de maîtrise navigation

Marie-Carmen GAUDIN, Chef d'entreprise

Geneviève MARTEAU-LORIOUX,
Agricultrice, Ingénieur agricole

Michel FONTENOY,
Chauffeur, Président Tennis de table

Eric VERON, Agent de navigation

Julie MARTHELOT, Employée de SAMU

Alexandre LOISEAU, Chauffeur, Installateur

Frédéric KELLER, Cascadeur, Comédien d'action

Gérard SEMENCE, Agent de navigation

Jean-Claude CHARENTON, Agent de navigation

>> LES SERVICES

La Mairie est ouverte :

du lundi au samedi de 9h à 12h.

1, rue de la Grande Montagne

89220 ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES

Tél. : 03 86 74 51 78

Fax : 03 86 74 56 91

E-mail : rognny-les-7-ecluses@wanadoo.fr

Site : www.rognny-les-7-ecluses.fr

L'équipe communale :

Secrétaire de mairie : **Danielle D'ALIFE**

Secrétaire d'accueil : **Brigitte NOEL**, remplacée par **Geneviève BELABED**

Agent tourisme : **Florence SEIGNEUR**

Agent d'entretien :

Restaurant scolaire : **Katia VERON** et **Liliane LAMARQUE**

Salles communales, mairie et école : **Katia VERON**

Agent d'entretien voirie et espaces verts : **Daniel GARCIA**, **Jacky GRENOT**, **Denis PETIT**, **Judicaël CLOISEAU**, en apprentissage.

Agent Postal : **Sabrina CHARENTON**

L'Agence Postale est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h. Départ du courrier tous les jours à 12h, le samedi à 9h. Tél : **03 86 74 54 17**

Le Pass'Yonne à Rogny : Demander votre carte à l'Office de tourisme. Elle est gratuite, réservée aux habitants de l'Yonne et vous permet d'obtenir des réductions auprès de 40 sites touristiques icaunais.

CCAS : Pour la rédaction de vos courriers, dossiers ou pour toute demande personnelle, une permanence est assurée le mercredi matin par Jacqueline HENRIAT. Autres dates sur rendez-vous au **03 86 74 51 78** au secrétariat de Mairie.

Une permanence du **Centre Départemental de l'Habitation Urbaine** est effectuée le 1^{er} mardi de chaque mois en mairie de Bléneau de 9h à 10h30.

Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat à la DDE Auxerre, 3 rue Monge, au **03 86 48 41 00**.

Tri Sélectif : Route de Châtillon et Quai Sully

Pour les autres déchets, vous disposez d'une déchetterie cantonale à Champcevais (les mardis, jeudis et samedis matin de 9h à 12h). Plus de renseignements page 11.

Service National : Recensement en vue de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Les jeunes gens et jeunes filles nés en 1994 doivent se faire recenser au service Accueil de la Mairie dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire.

(Se munir de sa carte nationale d'identité et du livret de famille de ses parents.)

Relais de Services Publics

Le Relais de Services Publics de Bléneau est ouvert depuis le 19 mai 2009.

A caractère social, il a pour fonction de recevoir différents intervenants (Assistante Sociale, CPAM, CALPACT, CAF vision-accueil, Maison de l'Emploi, A. D. I. L, Conciliateur, Ressources 89, Mission Locale, RAM, P.M.I nourrissons), ceci afin d'éviter aux administrés du canton de se déplacer sur les grandes agglomérations et pour obtenir beaucoup plus rapidement les renseignements administratifs qu'ils souhaitent.

Un ordinateur est mis à leur disposition, ainsi qu'une borne point Visio accueil, C A F et pole emploi et dans l'avenir la C P A M.



>> LES SERVICES

Le Relais de Services Publics a également installé le matériel pour le nouveau passeport biométrique, plus de soixante passeports ont été réalisés à ce jour, depuis la mise en place du dispositif et en 4 jours, vous pouvez obtenir votre nouveau passeport.

En attendant de passer à la Carte Nationale d'identité biométrique, nous avons également pris en charge les dossiers de demande de Cartes Nationales d'Identités.

La montée en charge du Relais s'est faite progressivement, maintenant avec la diffusion dans les médias et le bouche à oreilles nous avons obtenus une fréquentation beaucoup plus importante.

En ce qui concerne le point information, nous continuons à diffuser de la documentation et à renseigner les touristes sur les points stratégiques de la région Puisaye-Forterre, sans oublier les magnifiques jardins d'eau arborés et les peintures murales de l'église Saint-Loup de Bléneau.

Tarifs Municipaux

Salle des Fêtes

Pour les particuliers de la commune :

> 129,58 €/ jour d'utilisation

Pour les particuliers hors commune :

> 205,81 €/ jour d'utilisation

Tarifs Concessions Cimetière

- Centenaire	: 500 €
- Cinquantenaire	: 275 €
- Trentenaire	: 165 €
- Temporaire (15 ans)	: 60 €



Tarifs Cantine Scolaire

La maison de retraite de Champcevais livre l'école communale de Rogny au prix de 3,17 euros/repas pour l'année 2009/2010 selon le principe de la "liaison chaude".

Balayage des rues du Bourg 2010 :

08/02, 01/03, 06/04, 03/05, 07/06, 05/07, 19/07, 02/08, 09/08, 06/09, 04/10, 08/11

Pour une meilleure efficacité des prestations, nous demandons aux riverains, de déplacer leurs véhicules la veille au soir des passages de la balayeuse. Merci d'avance.

Ramassage des Ordures Ménagères

Le lundi matin et le jeudi matin dans le bourg : uniquement le lundi l'hiver (01/10 au 31/03).

Collecte effectuée les mardis 06/04 et 25/05 (au lieu des 05/04 et 24/05) en raison des jours fériés.

Numéros de téléphone à retenir :

Pompiers	18
Gendarmerie	17
Docteur Daviet	03 86 74 53 04
Infirmières Odile STAES et Stéphanie GERARD	03 86 74 96 76
Pharmacie BELLOT	03 86 74 54 64
Service de garde - SAMU	15
Mairie	03 86 74 51 78
La Poste	03 86 74 54 17
Office du tourisme	03 86 74 57 66
Taxi 7 écluses	06 76 47 59 60 ou 03 86 74 53 12
Allô, Service Public	3939
Les Secours pour les téléphones mobiles	112
Assédic	39 49
CPAM	36 46
Pharmacie de garde	32 37

Agence Postale

L'agence postale communale est tenue par **Sabrina CHARENTON** depuis le 1^{er} octobre 2007.

Vous y retrouverez les principaux services de La Poste,
6 jours sur 7, du lundi au samedi de 9h à 12h.

Courrier et colis

- Vente de timbres-poste à usage courant.
- Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballage Colissimo.
- Fourniture d'autres produits Courrier / colis sur commande.
- Dépôt des objets y compris recommandés (*hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée*).
- Retrait des lettres et colis en instance (*hors Poste restante, valeur déclarée, contre remboursement et Chronopost*).
- Service de proximité (*contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition*).



Services financiers

- Retrait d'espèces sur CCP, Post épargne ou Livret d'épargne du titulaire dans la limite de 300 € par période de 7 jours.
- Emission de mandat cash, dans la limite de 300 € par opération.
- Pour toute autre opération concernant les produits financiers, votre Agence Postale Communale de Rogny, sera votre relais avec le bureau de Poste de Bléneau.

*Vente de cartes téléphoniques
pour téléphones portables.*

Bureau de Poste
13, rue d'Orléans
89220 BLENEAU

Informations La Banque Postale
3639

Pour tout savoir sur La Poste
www.laposte.fr
www.labanquepostale.fr
www.laposte.net

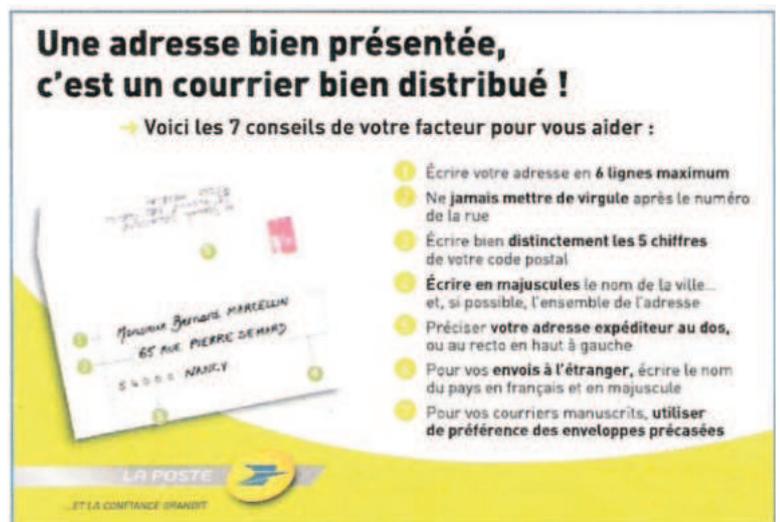


LA POSTE

Une adresse bien présentée, c'est un courrier bien distribué !

Voici les 7 conseils de votre facteur pour vous aider :

- 1 Écrire votre adresse en **6 lignes maximum**
- 2 Ne **jamais mettre de virgule** après le numéro de la rue
- 3 Écrire bien **distinctement les 5 chiffres** de votre code postal
- 4 Écrire en **majuscules** le nom de la ville... et, si possible, l'ensemble de l'adresse
- 5 Préciser votre **adresse expéditeur au dos**, ou au recto en haut à gauche
- 6 Pour vos **envois à l'étranger**, écrire le nom du pays en français et en majuscule
- 7 Pour vos courriers manuscrits, **utiliser de préférence des enveloppes précaisées**



Une boîte aux lettres normalisées, c'est le confort de tous !

Voici les 5 conseils de votre facteur pour vous aider :

- 1 Préférer une boîte aux lettres de **grande dimension** (260 mm L x 260 mm H x 340 mm P)
- 2 Préférer la **marque NF** pour une meilleure garantie
- 3 **Inscrire lisiblement**, sur la boîte aux lettres, les noms de toutes les personnes qui habitent à cette adresse
- 4 **Placer votre boîte aux lettres à l'entrée** de votre propriété en bordure de la voie de circulation
- 5 **Si vous venez d'emménager**, venez signaler au bureau de poste le plus proche de votre domicile votre nouvelle adresse, ou rendez-vous sur www.laposte.fr



>> DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PIECES DESIREES	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COUT	OBSERVATIONS
Acte de naissance (validité 3 mois)	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance, nom et prénoms	Gratuit	
Acte de mariage (validité 3 mois)	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date du mariage, nom et prénoms	Gratuit	
Acte de décès	Mairie du lieu de décès ou mairie du dernier domicile du défunt	Indiquer date de décès, nom et prénoms (nom de jeune fille éventuellement)	Gratuit	
Duplicata du livret de famille	Mairie du lieu de résidence	Fournir l'état civil des conjoints et des enfants	Gratuit	
Carte grise	Mairie du domicile ou Préfecture	Ancienne carte grise, pièce d'identité, attestation de domicile, chèque bancaire ou postale ou mandat-cash, enveloppe Max	Montant selon l'année et la puissance du véhicule	Adresser le chèque à l'ordre du Trésor Public
Certificat de nationalité française	Grefe du tribunal d'instance du domicile	Livret de famille et toute pièce prouvant la nationalité	Gratuit	
Carte nationale d'identité (validité 10 ans)	Mairie du domicile, présence obligatoire de l'intéressé pour prise d'empreinte + signature	2 photos d'identité, 1 attestation de domicile (EDF ou téléphone), acte de naissance, livret de famille, ancienne carte (présence d'un des parents pour les mineurs) - en cas de divorce : photocopie du jugement de divorce - en cas de perte ou de vol : déclaration de perte (mairie) ou de vol (gendarmerie)	Gratuit	La carte d'identité est gratuite cependant le renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25€ si la précédente carte n'est pas présentée au dossier
Passeport (validité 10 ans)	Relais de Services Publics à Bléneau			
Dossier de mariage	Mairie du domicile	Venir en mairie chercher le guide des futurs époux avec les imprimés à remplir, extrait d'acte de naissance et pièce d'identité des 2 conjoints	Gratuit	
Carte d'électeur Inscription sur les listes électorales	Mairie du domicile A partir du mois de septembre jusqu'au 31 décembre	Carte d'identité Justificatif de domicile (quittance de loyer ou EDF) Ancienne carte électorale	Gratuit	Avoir 18 ans et être de nationalité française
Copie certifiée conforme	Mairie du domicile	Présenter la copie et l'originale	Gratuit	Uniquement pour les administrations étrangères
Casier judiciaire	Casier judiciaire national 44079 Nantes Cedex	Justificatif d'état civil obligatoire uniquement pour les personnes nées à l'étranger	Gratuit	Les demandes peuvent être effectuées sur Internet : www.cjn.justice.gouv.fr ou minitel 3615 CJN
Légalisation de signature	Mairie	La signature à légaliser doit être faite devant un Officier de l'Etat Civil avec carte d'identité	Gratuit	Présence obligatoire

En cas de vol de vos papiers d'identité, veuillez vous adresser à la gendarmerie de Bléneau et en cas de perte à la mairie de votre domicile.

>> ETAT CIVIL 2009

Naissances

25 mai	:	<i>Shainess Malfatte</i>
5 juin	:	<i>Yûna Millon</i>
26 juin	:	<i>Gaël Gauthier</i>
20 septembre	:	<i>Jeanne Aubin</i>
19 novembre	:	<i>Corentin Charles</i>



Mariages

23 mai	:	<i>Patricia Thomas et Luc Wiry</i>
18 juillet	:	<i>Christelle Lançon et Alexis Brossier</i>



Décès

11 janvier	:	<i>Suzanne Legout, transcription</i>
12 janvier	:	<i>Jacques Brunetto</i>
19 mars	:	<i>Jeannine Durieux, née Blanchod</i>
19 mars	:	<i>Jeannine Petit, née Dolbeau, transcription</i>
07 avril	:	<i>Jeanne Pouchin, née Mabile, transcription</i>
29 mai	:	<i>Marcel Jacquot, transcription</i>
18 juillet	:	<i>Renée Crottet, née Paris, transcription</i>
24 juillet	:	<i>Hervé Robin</i>
1 septembre	:	<i>Geneviève Juventy, née Bonichon, transcription</i>
13 septembre	:	<i>Brigitte Ollivier, née Gauguier</i>
15 septembre	:	<i>Roger Simon, transcription</i>
4 octobre	:	<i>Roger Petit, transcription</i>
5 novembre	:	<i>Nathalie Alaguillaume, née Servel, transcription</i>
24 décembre	:	<i>Madeleine Tarnier, née Sassiât, transcription</i>



COMMUNALES 2009

• Compte administratif 2008

2008 laisse apparaître en section de fonctionnement un excédent de **199.161,17 euros** et un déficit d'investissement de **3.904,07 euros**.

• Budget primitif 2009

Fonctionnement : **829.315,00 euros**
Investissement : **371.726,00 euros**

• Compte administratif 2008 assainissement

2008 laisse apparaître en section d'exploitation un déficit de **8.738,29 euros** et un excédent d'investissement de **126.726,70 euros**.

• Budget assainissement 2009

Exploitation : **47.972,00 euros**
Investissement : **213.221,00 euros**

• Budget CCAS 2009

Fonctionnement : **24.009,00 euros**

• Budget Office de Tourisme 2009

Fonctionnement : **19.171,00 euros**



« Fête des Voisins » et « Voisins solidaires » à Rogny.



En 2009, nous avons **organisé la Fête des Voisins** à Rogny. Vous êtes venus nombreux, ce fut chaleureux et joyeux, je vous en remercie !

Depuis dix ans, la Fête des Voisins est devenue un évènement incontournable. Celle de mai 2009, relayée en France par **670 mairies** et bailleurs sociaux partenaires, a été un formidable succès. Plus de 6.5 millions de Français y ont participé, dont environ deux cents Rognycois et Rognycoises. Cette fête s'est développée aussi en Europe, et en tout, le **26 mai 2009 nous étions 8.5 millions d'européens à prendre l'apéritif avec nos voisins !** Évidemment, nous relançons l'opération en 2010. Cette année, je vous donne **rendez-vous le mardi 25 mai 2010**, à partir de 19 heures dans la Salle des Fêtes. Le principe

reste le même : chacun apporte une bouteille de vin, de jus de fruits ou de soda ou alors de quoi se restaurer afin de passer un agréable moment en compagnie des autres habitants de Rogny.

Depuis 2009, Rogny est aussi un **village partenaire de l'association « Voisins solidaires »** créée par Atanase Périfan, fondateur de la Fête des Voisins et maire adjoint du XVII^e arrondissement de Paris. Nous avons décidé de nous lancer aussi dans l'aventure ☒ ce qui a été accepté lors du conseil municipal du 27 septembre 2009. Vous avez peut-être eu des échos de cela à travers les médias (*articles dans la presse écrite mais aussi reportages télévisés sur M6 et sur France 2*).

Être voisins solidaires c'est avant tout un état d'esprit. Beaucoup de personnes se rendent déjà service, aident leurs voisins ; il est vrai cependant que cela tend à se faire plus rare. Les nouveaux modes de vie, le quotidien (*voiture-boulot-enfants-télé-dodo*) font que l'on n'a pas toujours le temps ni l'idée de penser à son voisin. Mais cela ne veut pas dire que l'on vit dans un monde égoïste. Chacun est prêt à rendre service aux autres, à condition d'y trouver une réciprocité ! « Voisins solidaires », c'est un vaste projet qui a pour vocation de mettre en valeur les liens existants et d'en créer de nouveaux. Chacun a de la valeur et peut être utile à l'autre !

Concrètement, pour l'instant, **« Voisins solidaires » met en place** une aide citoyenne (*et bénévole*) pour les malades qui ne peuvent aller chercher leurs médicaments à la pharmacie. Lorsqu'une personne est âgée, elle a parfois du mal à se déplacer : au moment du renouvellement de son ordonnance, elle n'est pas toujours en mesure d'aller chercher elle-même ses médicaments. Et parfois même, sans être forcément âgé, tout le monde peut se retrouver un jour dans l'incapacité de se rendre à la pharmacie. Dans ce cas-là, n'hésitez pas à **nous contacter au 06-31-70-16-50**, il y aura toujours un voisin ou une voisine solidaire (*et sûre*) qui viendra vous apporter vos médicaments (*et pourquoi pas votre pain !*).

Cette année, nous avons aussi décidé de lancer la **« Fête du Beaujolais Nouveau »**. L'idée était la même que pour la Fête des Voisins : pourquoi ne pas essayer de se réunir, de profiter de cette occasion pour papoter, discuter avec des gens de notre village autour d'un verre de Beaujolais Nouveau ? C'est donc une Fête des Voisins, version automnale ! La première s'est déroulée le 27 novembre. Vous êtes venus nombreux, toutes générations confondues, Rognycois de souche ou nouveaux habitants, cela s'est déroulé dans une atmosphère détendue et conviviale. Cette opération est évidemment reconduite le **vendredi 26 novembre 2010**, à partir de 18h30, dans la Salle des Fêtes.

« Voisins solidaires », c'est aussi un groupe de personnes sympas et motivées qui sont prêtes à vous donner un coup de main, à vous rendre un petit service ponctuel.

Et si, justement, vous avez besoin d'un coup de main ou que vous avez quelques moments de libre pour en donner un, n'hésitez pas à **nous contacter au 06-31-70-16-50**.

Je remercie Mmes Christelle Brossier et Colette Moutard, ainsi que MM. Daniel Gillet, Jacques Habigand et Gérard Neyens pour leur aide bien précieuse, leur gentillesse et leur efficacité.

Fortunade Daviet-Noual



de Rogny : 06-31-70-16-50
Site internet l'association :
<http://www.voisinssolidaires.fr/>

Passage du « Tour de France » à Rogny.



Le Tour de France 2010 traversera notre village le **vendredi 9 juillet 2010**. Afin d'accueillir cet évènement, nous souhaiterions décorer la ville.

C'est pourquoi, toutes les bonnes volontés sont conviées à participer à la décoration du village pour ce jour festif, en partenariat avec l'office de tourisme.

Retrouver les informations sur www.letour.fr

>> L'ACTION MUNICIPALE

L'aménagement de la commune

TOILETTES RUE HUGUES COSNIER

• **Début Mai 2008** : rencontre avec M. Bizot des Voies Navigables de France pour savoir s'il serait possible de buser le fossé.

• **5 Mai 2008** : réunion de la commission pour choisir le type de toilettes.

• **Juin 2008** : rencontre avec Mme Argaillet des Voies Navigables de France pour disposer du fossé en Convention d'Occupation Temporaire.

• **24 Juillet 2008** : réunion de MM. Foucher et Semence à Auxerre avec la DDE et l'Architecte des Bâtiments de France pour connaître les possibilités de bâtiments auxquelles nous avons droit.

• **19 Septembre 2008** : présentation du projet au conseil municipal.

• **24 Septembre 2008** : réunion avec la société Villefranche Mobilier Urbain, fournisseur de sanitaires préfabriqués.

• **8 Octobre 2008** en matinée : réunion avec la société Francioli, fournisseur de sanitaires préfabriqués.

• **8 Octobre 2008** dans l'après midi : réunion avec la société Sagelec, fournisseur de sanitaires préfabriqués.

• **27 Novembre 2008** : réunion de la commission pour étudier les projets.

• **4 Décembre 2008** : réunion des commissions travaux et finances pour étudier financièrement le projet.

• **Mars 2009** : mise en concurrence des entreprises locales pour les travaux de busage et de maçonnerie.

• **6 Avril 2009** : réunion de la commission pour choisir le fournisseur du bloc sanitaire et l'entreprise de maçonnerie.

• **Avril 2009** : demande d'autorisation écrite aux Voies Navigables de France concernant le busage du fossé.

• **29 Mai 2009** : acceptation des entreprises par le conseil municipal.

• **Mai 2009** : demande de permis de démolition de l'ancien bloc sanitaires et demande de travaux pour le nouveau bâtiment.

• **Août 2009** : demandes de subventions auprès des organismes compétents.

• **Fin Septembre 2009** : travaux de busage et de maçonnerie.

• **Octobre 2009** : mise en place des sanitaires.

• **Novembre 2009** : branchement du compteur EDF et mise en service des toilettes au public.

• **Novembre 2009** : Engazonnement par Judicaël, apprenti à la commune dans le cadre de sa formation.

• **Décembre 2009** : Plantation de haie par les employés communaux et installation de pas japonais par Judicaël.



>> L'ACTION MUNICIPALE

AMENAGEMENT DE LA PETITE MONTAGNE

Cette année, la rue de la Petite Montagne ainsi que la place de l'Eglise ont été restaurées comme suit :

- enfouissement des lignes EDF et Telecom rue de la Petite Montagne et place de l'Eglise ;
- muret le long de la rue de la Petite Montagne ;
- pièges à eau installés sur la rue de la Petite Montagne, permettant de capter et évacuer l'eau ;
- trottoirs et parking sur la place de l'Eglise ;
- enrobé sur la voirie de la rue de la Petite Montagne ;
- création d'un point de vue (*belvédère*) avec plantation d'une haie de charmilles.

VOIE PIETONNE ROUTE D'OUZOUER-SUR-TREZEE :

Cet aménagement, considéré comme sécuritaire, a pu être réalisé grâce au financement des amendes de police.

VOIRIE COMMUNALE :

Dans le cadre de l'entretien courant, chaque année nous remettons en état quelques voies communales. L'opération consiste à raser les banquettes, reprofiler la chaussée, puis la recouvrir d'un enduit constitué d'émulsion de bitume et de gravillons.

En 2009, nous avons réalisé :

- la portion du chemin entre la « Maison Rouge » et la « Grand Maison » ;
- le chemin des « Fouchés » jusqu'au « Champ Marie » ;
- le chemin des « Petites Maisons ».

Par ailleurs, pour la première fois nous avons effectué par nos propres moyens des opérations de « Point à Temps ».

Qu'est-ce que le «Point à Temps ?

C'est un travail qui consiste à parcourir les voies goudronnées, à en repérer les dégradations naissantes (fissures, nids de poule en formation, ..). Ces défauts sont réparés ponctuellement au moyen d'une couche d'émulsion recouverte de gravillons, ce qui stoppe l'évolution du processus de dégradation.

Dans le passé, cette tâche était confiée par la Municipalité à la DDE, puis plus récemment à des entreprises de travaux publics. L'expérience que nous avons tentée cette année avec nos employés communaux et la goudronneuse de l'entreprise BRASSAERT a été concluante.

Les avantages principaux :

- la souplesse d'intervention par rapport à la météo
- une mise en œuvre plus adaptée à nos besoins
- une dépense mieux maîtrisée

Désormais le « Point à Temps » sera réalisé par nos soins



FINALISATION DE L'ÎLE DU PORT AU BOIS :

L'île a connu ses derniers aménagements en 2009.

Un système complémentaire de collecte des eaux de la fontaine a été réalisé avec la mise en place d'argile, recouverte de terre végétale et agrémentée de plantes aquatiques.

Un nouveau jeu à ressort en forme de coccinelle a été installé en complément du toboggan et du jeu type vaisseau, ce qui fera, nous l'espérons, le bonheur des tout petits.

ENTRETIEN COMMUNAL :

- Les employés communaux ont entièrement remplacé la clôture du camping côté rivière pour plus de sécurité.
- Une des classes de l'école a été repeinte cet été.
- La cantine a également été rénovée, ainsi que les sanitaires.
- L'aménagement d'une ancienne carrière a été réalisé afin d'y entasser du remblai.

LOTISSEMENT DES VIGNES DU COLOMBIER

Il se situe dans un lieu calme, avec une belle vue et est composé de 11 parcelles, dont 9 ont déjà été vendues. Les parcelles sont à 15 € H.T. le m².

Renseignements auprès du secrétariat de Mairie.

MODIFICATION DU POS

L'extension de la zone industrielle a été obtenue et permet d'agrandir cette zone d'un hectare et demi.

Travaux à l'étude

- Lotissement des Claveries.
- Extension du cimetière avec un Jardin du Souvenir.
- Salle des Fêtes, l'étude de faisabilité est lancée.
- L'achat du terrain du gîte de Mme BONNARD permet de lancer l'étude de faisabilité des anciens ateliers communaux pour la création de logements.
- Réfection de la toiture du Lavoir.
- Révision du POS valant PLU.



Taxe sur l'assainissement

La commune a mis en place en 2009 une nouvelle taxe qui correspond à l'abonnement sur le service d'assainissement des eaux usées de Rogny. En effet, seule la commune de Rogny les Sept Ecluses n'appliquait pas encore cette taxe. Elle représente 65 euros par an et par abonnement.

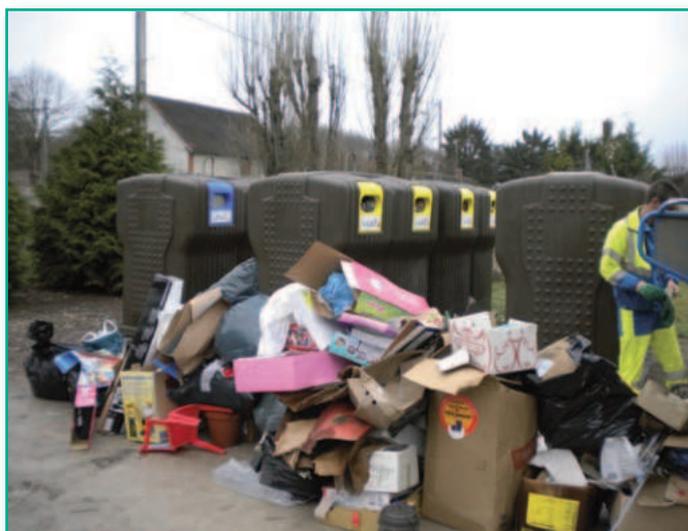
Le coût d'un raccordement au réseau tout à l'égout a été fixé à 1.200 euros.

Objets trouvés

Nous vous rappelons que la Mairie dispose d'un service objets trouvés où vous pouvez déposer ou récupérer vos objets.

Actuellement nous disposons de : bonnet de laine marron et blanc, lunettes de soleil avec et sans étui, casquette Nike noire, carnet de femme marron La Halle, parapluie rouge avec motif, porte monnaie bleu, ceinture avec boucle cœur, clés et porte-clés, lunettes de vue, médaille baptême, pendentifs argent, pendentif croix.

Le tri sélectif



Le point propreté n'est pas une déchetterie, les éléments visibles ci-dessus sont interdits sur place. Des sanctions seront prises dès 2010.

DECHETTERIE

Les déchets encombrants :

- déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : électroménagers, appareil audiovisuel...
- le mobilier ;
- les déchets inertes ou gravats (pierre, ciment, céramique,...) ;
- les déchets verts (branchage, tonte de pelouse...).

Les déchets dangereux ou déchets ménagers spéciaux :

- les huiles de vidange ;
- les huiles de friture ;
- les produits d'entretien et de bricolage (peintures, vernis, colles, aérosols...);
- les piles et batteries ;
- les ampoules et néons.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Champcevais (Les Regains) :

> **Mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h.**

En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez vous rendre à la déchetterie de Saint-Fargeau et de Saint Sauveur (informations au n° vert : 0800 584 762).



Le syndicat mixte de La Puisaye

A l'heure actuelle, il regroupe 74 communes au sein de 9 communautés de communes à la limite de l'Yonne et de la Nièvre et couvre plus de 35.000 habitants en milieu rural.

Le Syndicat Mixte de La Puisaye possède la compétence traitement :

- la gestion du CSDU (*Centre de Stockage des Déchets Ultimes*) ;
- la gestion du centre de compostage
- la collecte et le tri des emballages recyclables ;
- l'achat et la mise à disposition des bacs et seaux à biodéchets et des composteurs ;
- la communication.



Casier actuellement en cours d'exploitation.

LE COMPOSTAGE

Le Syndicat Mixte de la Puisaye a collecté près de 4.000 tonnes de biodéchets et produit 1.900 tonnes de compost, soit 54 kg/hab., conforme à la norme NFU 44-051.

900 tonnes de compost ont été redistribuées à la population soit directement par l'unité de compostage, soit au travers des déchetteries. Les 1.000 tonnes restantes ont été utilisées localement par le monde agricole et en interne pour la couverture d'alvéoles du centre d'enfouissement.

Le Syndicat vient de rejoindre le réseau

Compostplus, <http://reseau.compostplus.org> (*réseau national pour la collecte et la valorisation des biodéchets*). Les objectifs sont de :

- promouvoir la production d'un compost de qualité par un traitement adapté des biodéchets issus de la collecte sélective.
- assurer les débouchés durables pour le compost produit, en certifier la qualité pour en assurer la vente.
- développer l'implication politique locale en faveur de la valorisation de la matière organique.



Composteur en bois (800 l) (notice de montage à l'intérieur).

Le Syndicat Mixte de la Puisaye met à votre disposition des composteurs en bois (800 l) que vous pouvez retirer dans votre mairie sous réserve du stock disponible. Vous pouvez l'échanger contre votre bac à biodéchets (*bac vert*) ou bien l'acquérir en complément de celui-ci pour un montant de 15 €. Il est accompagné d'un guide de compostage simple, détaillé et illustré.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au n° vert : 0800 584 762

Chiens de 1^{re} et 2^e catégorie Loi du 20 juin 2008 applicable aux détenteurs

Relèvent de la **1^{re} catégorie** les chiens sans pedigree dits "pit-bulls ou moer-bulls" assimilables aux chiens de races AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER et STAFFORDSHIRE TERRIER, MASTIFF, TOSA-INU.

Relèvent de la **2^e catégorie** les chiens avec pedigree de races AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER et STAFFORDSHIRE TERRIER, TOSA, ou encore ROTTWEILER (*avec ou sans pedigree*).

Nous vous rappelons que si vous êtes en possession d'un de ces chiens, vous devez impérativement le déclarer en mairie. A dater du 1^{er} janvier 2010, vous devez être titulaire d'un permis de détention.



La délivrance de ce permis de détention par le Maire de votre commune de résidence est conditionnée à la présentation de justificatifs d'identification, de vaccination contre la rage, d'assurance responsabilité civile, de stérilisation (*pour la 1^{re} catégorie*), d'attestation d'aptitude et d'évaluation comportementale.

Nouveau ! L'attestation d'aptitude est obtenue en suivant une formation portant sur l'éducation, le comportement canin et la prévention des accidents.

Pour les chiens de 1^{re} catégorie, la stérilisation (*avec certificat vétérinaire*) est également obligatoire.

Concours des maisons fleuries



1^{er} Prix Départemental des maisons avec façades fleuries 2009.

La remise des prix a eu lieu le
samedi 19 septembre 2009 à la Salle des Fêtes de
Rogny les sept Ecluses.

En voici le Palmarès :

Catégorie Jardins

- 1^{er} Prix : **Colette et Serge BOULMIER**
31, rue Gaspard de Coligny
- 2^e Prix : **Jacqueline LEPEE**, 43, rue Hugues Cosnier
Micheline et Michel BOURGEOIS, 10, rue Henri IV
- 3^e Prix : **Jean-Marie BISSON et BEGUIN**
85, rue André Henriat

Catégorie Terrasses

- 1^{er} Prix : **Georges LIGER**, 13, rue Henri IV
- 2^e Prix : **Guy DELAGOUTTE**, 2 impasse de la Fontaine
- Encouragement : **Nicole PETIT**, 35, rue Gaspard de Coligny

Catégorie Commerçants

- 1^{er} Prix : **Emmanuelle et Laurent JACQMIN**
avec l'Auberge des 7 écluses
Rue Gaspard de Coligny
- 2^e Prix : **Elisabeth et Philippe COQUILLAT**
avec le Bar PMU du Colombier, Quai Sully

Catégorie Fermes

- 1^{er} Prix : **Daniel SAMYN**, La Grande Maison
- 2^e Prix : **Claudine HAURY et Jean-Claude DERIAZ**
Le Rondeau
- Encouragement : **Pascal DUCLOUX**, Le Bouloy

Catégorie Balcons

- 1^{er} Prix : **Aymé ROSSIGNOL**, 69, rue André Henriat
- 2^e Prix : **Jacqueline et Serge GUILLOTEAU**
7, rue Henri IV
- Encouragement : **Pierrette BATAILLE**
1, impasse des Grands Champs

Catégorie Façades

- 1^{er} Prix : **Jeannine PINON et Pierre BODIER**
14, rue Hugues Cosnier
- 2^e Prix : **Denise et Jean MEYER**
3, allée des Hirondelles
- 3^e Prix : **Marcelle et René COCHEZ**
15, rue des Vignes



Serge et Colette BOULMIER

« 1^{er} Prix Départemental des Maisons avec Façades Fleuries 2009 ».

« La retraite nous laisse le loisir de nous consacrer
à notre passion pour les fleurs et puis le plaisir des
yeux fait oublier à tous les petits soucis de la vie.
Dommage que la belle saison soit si courte... »

Une commission est également intervenue cet hiver
pour apprécier les décorations de Noël et c'est avec
plaisir que nous vous convions nombreux à la remise
des prix des décorations de Noël le **samedi 13 février
2010** à 18h à la Salle des Fêtes.

Les nouveaux Rognycois

Comme chaque année, nous invitons les nouveaux
habitants à se réunir le **samedi 13 février 2010** à la Salle
des Fêtes dès 18h. Cette soirée, placée sous le signe de
la convivialité, est une soirée d'accueil, mais également
d'échanges.

Organisée par la Municipalité, elle permettra également
la **remise des prix des décorations de Noël 2009** aux
Rognycois, toujours plus nombreux à œuvrer pour
l'embellissement de leurs maisons et du village.

>> LES FÊTES DE NOËL

L'Age d'Or

La **Municipalité** offre comme chaque année en période de fête un **coffret cadeau** aux personnes de 70 ans et plus.



Cette année, les coffrets ont été achetés auprès du Pressoir du Gâtinais et étaient composés d'une corbeille ou d'une valisette comprenant du Crémant, du foie gras, des fruits à la Vodka, de truffes et de bonbons.

96 corbeilles ont été distribuées aux personnes seules, 37 valisettes aux couples et 16 corbeilles en Maison de Retraite.

Le Noël du personnel

Le **vendredi 18 décembre** dernier, le **Père Noël** est venu à la Salle des Fêtes de Rogny pour les enfants du personnel communal.

8 enfants des 9 enfants de moins de 14 ans étaient présents.

Une nouvelle fois, le **Père Noël a offert des cadeaux de toutes sortes** et les enfants étaient ravis et ont bien sûr déballé leurs cadeaux sur place.



Une rencontre conviviale entre les agents communaux et leurs enfants !



Le spectacle de Noël

Chaque année, l'école et la Mairie organisent conjointement un spectacle de Noël pour les enfants des écoles de Rogny et Champcevais.

Cette année ce sont exclusivement les écoles qui ont fait leur "show" ce **samedi 12 décembre 2009**. Les enfants nous ont présenté leur spectacle de magie et de chants. Un spectacle une nouvelle fois réussi pour le bonheur des enseignants et des enfants (et de leurs parents). **Bravo à eux !**

Le spectacle se clôture chaque année avec l'arrivée tant attendue du **Père Noël** et la distribution de **jouets** aux enfants, offerts par la Municipalité et de **friandises** offertes par le Comité des Fêtes.

Le choix des enfants s'est naturellement porté vers les jeux de société cette année.



L'action de la Communauté de Communes du canton de Bléneau

✓ Audit Financier et Fiscal

Le Conseil Communautaire a choisi en 2008 le cabinet d'étude STRATORIAL FINANCES pour la réalisation d'une étude sur la fiscalité intercommunale qui fera le point sur les ressources de la collectivité. Cette étude se réalisera en deux temps :

a) Diagnostic financier

- Audit : analyse rétrospective et prospective de la fiscalité intercommunale
- Analyse financière du coût de gestion des services
- Potentiel fiscal et CIF

b) Ressources – nouvelle fiscalité

- Conditions pour la mise en place de la Taxe Professionnelle Unique (TPU)
- TPU : modalités de mise en œuvre et années pour mise en œuvre
- Impact de la mise en place de la TPU
- TPU/fiscalité « mixte »

La 1^{re} phase a été présentée au Conseil Communautaire le 6 juillet 2009.

✓ Vente bâtiment artisanal La Rouletterie

L'entreprise Prisot, sis La Rouletterie à Champignelles, souhaitait racheter le bâtiment qu'il louait à la Communauté de Communes.

Lors du contrat de crédit-bail conclu en juin 2003, il avait été prévu la possibilité de vendre le bâtiment à partir de la 6^e année. Il en résulte un prix résiduel de 95.700 €. Le bâtiment artisanal, a été vendu en septembre 2009 à M. Prisot au prix de 95.700 €.

✓ Achat de 2 bâtiments ZA les Vallées

Suite à l'incendie dont l'entreprise Yvan SERRAS a été victime, la Communauté de Communes a souhaité l'aider et a donc décidé d'acquérir deux bâtiments, sis ZA Les Vallées à Bléneau, l'un appartenant à la SCI. Les Vallées et l'autre à M. Jacky PRISOT. L'achat de ces 2 bâtiments s'élève respectivement à 100.000 € et 50.000 €. Un bail commercial a été établi avec M. SERRAS.

✓ Acquisition d'un terrain à Champignelles

Le Conseil Communautaire a délibéré pour faire l'acquisition d'un terrain auprès de la commune de Champignelles, sis ZA la Rouletterie à Champignelles, d'une superficie de 1 ha 45 a 84 ca (14 584 m²), au prix de 2,50 € le m² soit 36.460 €.

✓ Bléneau Industrie : baisse des loyers

L'entreprise Bléneau Industrie a du faire face à une situation économique difficile en 2009 et à une forte baisse d'activité. Considérant que le marché de

l'immobilier était en net recul, que l'indice des loyers est moins élevé, et étant donné un contexte économique défavorable, le Conseil Communautaire a décidé d'ajuster le loyer tous les 6 mois en fonction de l'évolution du marché et jusqu'à ce que l'entreprise retrouve une santé économique normale.

Services à la population

✓ Maison de santé : arrivée d'un médecin généraliste

En 2008, le Conseil Communautaire avait choisi un cabinet conseil : REVITALIS CONSEIL pour le recrutement d'un médecin généraliste pour la maison de santé de Bléneau. Un premier médecin était arrivé au début de l'année 2009, mais suite à des problèmes administratifs son séjour n'a pu se concrétiser. Le cabinet est donc retourné à ses recherches. C'est finalement le Docteur Cristina POPOVICIU qui s'est présentée et a reçu un avis favorable du Conseil de l'Ordre des Médecins. Elle a ouvert son cabinet à la maison de santé de Bléneau depuis le 1^{er} octobre 2009.

Environnement

✓ Liquidation judiciaire BETP

BETP, le prestataire du contrat de collecte et de traitement des déchets à la déchetterie, a fait face à une liquidation judiciaire prononcée par un jugement du Tribunal de Commerce de Nevers en date du 1^{er} avril 2009. Le marché a été repris par la société LBDI, entreprise de l'Ain, désignée par un jugement du Tribunal de Commerce de Nevers en date du 9 juin 2009.

✓ Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères

Le Conseil Communautaire a décidé de ne pas augmenter les taux pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2009. Les taux 2008 sont donc conservés :

- zone à taux plein (*bourgs Bléneau et Champignelles*) : 12,74 %

- zone à taux réduit 1 (*bourg de Rogny*) : 11,98 %

- zone à taux réduit 2 (*bourgs des autres communes+les écarts*) : 11,21 %

✓ Subventions colonnes d'apports volontaires

Fin 2008, une demande de subvention a été déposée pour cette acquisition auprès de l'Etat au titre de la Dotation Globale d'Equiperment. L'Etat nous a accordé et versé début 2009 une aide financière de 4 072 € sur un coût de 8 145 € HT.



Tourisme Fluvial du Centre

Le tourisme fluvial résiste à la crise !

La saison 2009 a bien supporté la conjoncture notamment grâce à la clientèle française qui est resté d'avantage dans l'hexagone.

On note toutefois que les touristes ont ajusté leur mode de consommation dans ce contexte « de crise » : des réservations tardives, une baisse sensible du budget et des dépenses réduites...



Environ 900 personnes ont navigué à Rogny !

Parmi la clientèle étrangère : l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, l'Italie, le Danemark, la Belgique, l'Autriche et Israël étaient au rendez-vous.

Nous avons également accueilli une clientèle venue de loin : l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, les Etats-Unis, la Hongrie, la République Tchèque, la Russie, le Venezuela...

Suite à la vacance de gestion, nous avons assuré l'accueil des plaisanciers au Quai Sully. Il en ressort un bilan mitigé, la fréquentation de passage étant en baisse.

La **clientèle de location, toujours en demande** de nouveauté et de confort, à la recherche du meilleur **rapport qualité-prix** a très bien accueilli le nouveau modèle de la gamme de bateaux Nicols mis en service dans le sud de la France. Un exemplaire de l'OCTO, bateau de grand confort de 4 cabines pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes sera livré au printemps 2010 à Rogny.

Notre participation à la Fête du Nautisme, sympathique manifestation et week-end de fête à Rogny, a été encore une fois un succès et sera renouvelée en 2010.

M.C. GAUDIN

La Fête du Nautisme 2009

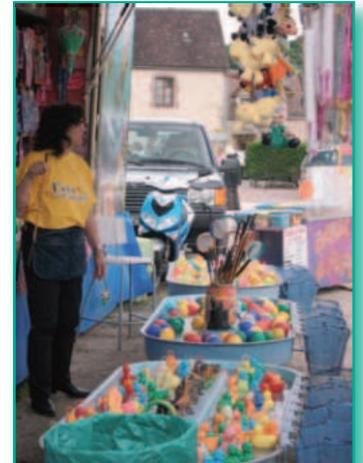
Le week-end des 16 et 17 mai 2009 était de nouveau un week-end festif. Une nouvelle fois classée « **Evènement Régional** », la fête du nautisme de Rogny a su attirer **de nombreux visiteurs et participants** venus pratiquer les habituelles activités nautiques et découvrir quelques animations nouvelles comme l'exposition sur la batellerie française, la manœuvre des pompiers dans les 7 écluses et le stand de pêche aux canards.

Chaque année nous tentons de maintenir, malgré une météo mitigée, les activités les plus appréciés des habitués à savoir **le canoë, le pédal'eau, les promenades en bateau, le modélisme, les chiens de sauvetage, l'aviron, ...**



Ces activités gratuites pour vous le temps d'un week-end, vous sont offertes par la Municipalité, les intervenants présents, les associations, commerçants et entreprises locales participantes.

Rendez-vous les 5 et 6 juin 2010 pour de nouvelles animations !



Petit Appel aux volontaires

"Un livre de promotion du tourisme en Puisaye-Forterre est en cours de réflexion. Un groupe-projet s'est constitué pour concrétiser cette action. Il souhaite faire appel aux personnes ayant des qualités d'historien local, de photographe ou de rédacteur qui voudraient s'investir dans ce projet et contribuer à son succès.

Pour plus de renseignements, contacter la Maison de la Puisaye-Forterre au 03 86 74 19 27."

L'Office de Tourisme

Tout d'abord, nous souhaitons vous informer que depuis la passation de l'Office de Tourisme à la Municipalité, des changements nécessaires ont été réalisés afin de rester en conformité avec le but premier de cette structure. C'est pourquoi d'autres associations, plus adaptées, ont repris le vide-greniers et le marché de Noël. En parallèle, de nouvelles animations sont venues étoffer et dynamiser l'office de tourisme depuis ces trois dernières années avec les visites commentées mensuelles du village et de l'église, les Journées du Patrimoine de Pays en Juin (*en supplément de celles de septembre*) et la semaine du goût en octobre.

2009 est une excellente saison touristique pour la plupart des prestataires de la Puisaye : hébergements, restauration, offices de tourisme, sites touristiques, activités de loisirs, ...

A l'office de tourisme, nous avons constaté une **augmentation de 15 % des visites et de 20 % des demandes** avec une forte demande pour Rogny, ses écluses et ses prestataires.

Nous avons bien sûr renouvelé nos animations habituelles et inséré de nouvelles à notre programme.

Exposition « Supercitoyens » en avril : exposition pédagogique à destination des écoles et visiteurs extérieurs.

Plusieurs classes du canton ont découvert notre exposition à travers des panneaux explicatifs, des questionnaires et des films. Les enfants d'un centre de loisirs du Loiret ont également participé à cette exposition, avant de découvrir les 7 écluses et pique-niquer sur l'île.

Les balades commentées : Elles ont lieu le 2^e samedi de chaque mois d'avril à septembre à 15h. Le rendez-vous est donné à l'office de tourisme. Elles sont commentées par l'écrivain Annie-France GAUJARD qui nous entraîne dans l'histoire de Rogny et de ses 7 écluses. La visite du village s'effectuant sur deux heures est aménagée en fonction de la demande : 7 écluses, île du port au bois, ancienne voie romaine et briqueterie, église intérieur / extérieur, ...

Le tarif : 3 € par adulte (*gratuit pour les moins de 18 ans*).

Cette année encore **les balades ont été très appréciées des touristes** et des locaux, mais les participants restent peu nombreux, à savoir moins de 15 personnes par visite.

Elles seront reconduites en 2010.

L'exposition d'art du 15 août : l'exposition de peinture traditionnelle s'est transformée en exposition d'art en



2009. Elle a invité d'autres formes d'art à rejoindre la peinture à la Salle des Fêtes et le résultat était très diversifié : tableaux, laques, dessins, aquarelles, mosaïque, émaux sur cuivre, sculptures, ...

20 artistes exposaient leurs œuvres dont quelques uns

étaient présents durant le week-end pour nous faire découvrir leur savoir-faire. 155 visiteurs sur les deux jours, ce qui est assez honorable étant donné le nombre d'expositions et de visites d'ateliers proposés durant ce même week-end aux alentours.



La journée du patrimoine de Pays a rassemblé quelques personnes pour une visite des 7 écluses et de l'intérieur de l'église. C'est une animation très appréciée mais méconnue qui **sera renouvelée le 20 juin 2010**.

Le thème vous sera communiqué par voie d'affiche.

Les Journées Européennes du Patrimoine 2009 ont rassemblé un peu plus de monde, soit 36 personnes.

C'est nettement moins que l'année passée, mais la communication nationale et régionale sur le sujet était insuffisante cette année. La majorité des personnes est venue de la région parisienne, suivie de près par le Loiret.

Toujours plus de personnes le dimanche que le samedi.

Elles seront reconduites en 2010.



La semaine du Goût :

Nous avons souhaité créer quelques animations pendant la semaine du goût, c'est pourquoi vous avez pu constater quelques changements de menus **chez vos restaurateurs rognycois** et quelques dégustations gratuites

chez votre boulanger et votre traiteur durant le mois d'octobre.

De plus, plusieurs interventions étaient organisées au sein de l'école par les enseignantes, la société API (*qui fournit avec la maison de retraite les repas de la cantine*) et Gisèle LOISELEUR sur le thème du goût.

Un **atelier chocolat**, orchestré par **Rodolphe LOISELEUR**, était également organisé dans la Salle des Fêtes. Un franc succès pour cet atelier avec 10 participants inscrits (*le maximum pour cet atelier*).

Le Camping



Une drôle d'embarcation servant provisoirement de caravane



Le **camping des Lancières** continue sa progression d'année en année avec **une fréquentation qui a augmenté de 26 % en terme d'arrivées et de 44 % en terme de nuitées.**

Ces chiffres nous indiquent que les campeurs, venus plus nombreux cette année, sont également restés plus longtemps sur place que les années précédentes.

Cette évolution est due **aux aménagements récents** et à la communication plus accentuée du camping dans les guides et sur Internet.

Le camping possède un site Internet depuis 2 ans que vous pouvez consulter à

www.campingdeslancieres.fr.

Le **chiffre d'affaire** continue également sa progression d'année en année avec **une augmentation 36 % en 2009.**

Cette année, les campeurs ont du cohabiter avec les camping-caristes extérieurs au camping, ce qui n'a pas toujours été facile. La situation sera à régulariser dans les années à venir.

Une nouvelle demande de locations moins onéreuse est apparue cette année et sera peut être à étudier les années suivantes : caravanes, bungalows toilés, ...

Les **tarifs 2010 vont légèrement augmenter** pour les emplacements nus.

La Communauté de Communes de Bléneau

La Fête du Nautisme : La Communauté de Communes a **mis à disposition son animateur tourisme** pour assurer l'animation « ambulante » le jour de cette fête.

Les Balades à Thèmes : En 2009, **les balades à Thèmes ont connu une sérieuse baisse** de fréquentation. Ceci s'explique par différents facteurs. Les locaux semblent se lasser de ces animations (qui ont 8 ans d'existence), au moins 3 balades ont été modifiées ou déplacées à la demande des organisateurs en cours d'année, enfin les jours et horaires choisis n'ont pas toujours été judicieux. La moyenne de participation chute par rapport à 2008.

La vente de Pochettes Randonnées : En 2009, **une réédition** du document a été faite (la charte graphique a changé et nous avons adopté celle du département de l'Yonne et ainsi, pu obtenir une aide de 750 € de la part du Conseil Général de l'Yonne ; les textes ont été entièrement réécrits ; les photos ont été modifiées). Pourtant, la vente de ce document n'a pas pu correctement s'organiser. En effet, ce dernier a été livré en Mai, Juin, ce qui n'a pas permis de le distribuer dans les points de ventes. De plus, certains points de vente ne sont plus intéressés pour distribuer le document (Offices de Tourisme de Charny ou de Toucy), car ils donnent aujourd'hui la priorité aux documents locaux récemment édités. Enfin, le changement de statut de l'Office de Tourisme de Bléneau, a contraint la Communauté de Communes à créer une régie pour assurer la distribution et la vente du document. La déclinaison technique de cette décision n'a pas pu se réaliser cet été. 40 pochettes seulement ont été distribuées à l'Office de Tourisme de Rogny.

La Taxe de Séjour : Plus de 6.800 € de taxe de séjour ont été collectés cette année, dont près de 5400 € sont redistribués aux Offices de Tourisme du canton pour le soutien à leur fonctionnement. Le reliquat sert aux dépenses d'ordres touristiques de la Communauté de Communes (cette année, la réédition de la pochette randonnée et la commande des panneaux du ferrier de Tannerre). Cette année, une augmentation de 5 % du tarif de taxe a été décidée par la Communauté de Communes.

Le produit touristique « Puisaye Secrète » proposé par l'Agence de Développement Touristique de l'Yonne En 2009, 2 groupes ont réservé ce produit touristique ce qui représente 85 personnes. Elles ont visité les écluses de Rogny, les ferriers de Tannerre-en-Puisaye, l'église de Villeneuve-Les-Genêts et déjeuné au restaurant Le Bois Guillaume.

Cette année et à la demande de différents groupes constitués et notamment des écoles du département, la **Communauté a offert des visites guidées des 7 écluses de Rogny**, en lien avec l'Office de Tourisme.

Le panneautage du ferrier de la garenne

Suite à la constitution de l'association « Le Ferrier de Tannerre », la Communauté de Communes a pu démarrer le projet de mise en valeur des sites inexploités du canton. 11 panneaux d'explication et de vulgarisation du site ainsi que 2 panneaux « plan » ont été installés par l'association et financés par la Communauté. La dépense totale s'élève à près de 800 €.

>> Au service des personnes

Association de Soins et de Services à Domicile

L'ASSAD de Bléneau a pour but de faciliter la vie quotidienne des personnes en proie à des difficultés soit en raison de leur âge soit en raison d'un état de santé délicat. Il s'agit de prestations à la personne dispensées par des personnels qualifiés.

L'ASSAD met à votre disposition un service d'aide aux tâches ménagères, un service de repas livrés à domicile et un service de soins à la personne (hors actes infirmiers et médicaux).

Ces derniers sont effectués par les personnes habilitées.

L'activité pour 2009 a été soutenue.

Nous avons pu constater la satisfaction des personnes desservies par le service de repas. En effet depuis cette année c'est la Maison de Retraite de Champcevais qui prépare les repas (coût 9,50 € par jour, soit deux repas). Ceci a été rendu possible par l'adaptation des équipements de cuisine et de conservation de cet établissement. Nous pouvons nous féliciter de cette situation.

L'ASSAD dispensera en 2010, près de 27.000 heures d'aide à domicile. Un budget de plus de 500.000 € a été établi. Cela représente surtout un engagement humain total de l'équipe et des intervenants afin de satisfaire au mieux les personnes.

S'agissant des soins l'ASSAD a obtenu la création de 5 places supplémentaires ce qui porte à 26 le nombre de personnes aidées. Cette majoration accordée par les services de l'Etat est la reconnaissance du besoin dans notre canton mais aussi de la qualité et du sérieux de nos interventions.

N'hésitez surtout pas à contacter le secrétariat au **03 86 74 92 80**, une réponse à vos difficultés vous sera proposée.

A.S.S.A.D. DU CANTON DE BLENEAU

12, rue de Dreux - 89220 BLENEAU - Tél. : 03.86.74.92.80 - Fax : 03.86.74.97.55 - E-Mail : assad.bleneau@wanadoo.fr



Ménagez-vous !
RENOUER
s'occupe de tout !

Ménage, bricolage, jardinage, courses, garde d'enfants...

- 50% de déduction ou de crédit d'impôt dans le cadre des emplois familiaux
- CESU délivrés par les employeurs acceptés

Rue Raymond Ledroit - Saint Fargeau
03 86 74 19 26
renouer.sifargeau@wanadoo.fr
www.services89.com

Entreprise locale agréée par l'Etat n°2006-188-15

>> Pour nos jeunes

L'activité de la crèche "Les Marmottes"

En 2009, la crèche "Les Marmottes" a connu un bon fonctionnement. Le taux d'occupation est situé dans une fourchette entre 60 et 90 %. L'équipe propose des projets qui plaisent aux enfants et satisfont les parents. La seule difficulté de fonctionnement se situe dans les mois de Septembre et Janvier, au moment des départs, des nouvelles inscriptions et de la signature de nouveaux contrats. A ces périodes, la fréquentation baisse un peu ce qui explique que le taux de remplissage ne soit pas optimal. Néanmoins, dans les périodes d'affluence, la structure est limitée par des locaux trop justes, notamment pour le couchage des enfants.

Aussi, un projet d'extension des locaux. Ce projet présente un coût proche de 150.000 €. L'architecte qui travaillera au projet a été choisi par le Conseil Communautaire. La Caisse d'Allocations Familiales de l'Yonne ne s'est pas encore positionnée sur une participation, puisque la commune de Saint-Fargeau réfléchit à la création d'une micro-crèche, pour laquelle la C.A.F. serait également partie prenante (cette structure n'aidera qu'un seul projet). La Communauté de Communes sollicitera également le Conseil régional de Bourgogne à travers le Contrat de Pays de Puisaye-Forterre, ainsi que la Dotation de Développement Rural. L'association profitera de cette extension des locaux pour demander une nouvelle extension d'agrément pour l'accueil de 22 enfants.

Le personnel est aujourd'hui constitué de 8 personnes en contact direct avec les enfants. Pauline Millat a en effet quitté ses fonctions au mois de Mai 2009 et a été remplacée par 2 animatrices employées chacune 20h par semaine en Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi. 2 personnes supplémentaires travaillent également pour la crèche ; 1 agent technique est chargé des petits travaux de maintenance, et une comptable est employée 20 heures par mois.

L'activité de l'Accueil de Loisirs "Les Pirates"

En 2009, la fréquentation du Centre de Loisirs a encore augmenté, atteignant un niveau inédit. Pour la 1^{re} fois depuis 2001, l'activité du centre, liée à celle des camps a engendré une fréquentation qui a engagé l'association à créer une liste d'attente voir à refuser des enfants. Si la fréquentation se maintient à ce niveau, l'association devra procéder à l'embauche d'animateurs supplémentaires pour l'été 2010. En Août, « Les Pirates » ont été obligés de faire appel à des brevets d'état sportifs de l'association « Profession Sport Yonne » pour pallier au manque d'animateurs.

Il n'y a pas eu d'activité les mercredis cette année.

L'activité des petites vacances a renforcé le partenariat avec la Communauté de Communes de la Puisaye Fargeaulaise, et a optimisé le fonctionnement du centre. Les parents paraissent avoir mieux compris le fonctionnement des Pirates et ne se posent plus de questions par rapport aux enjeux de chaque canton.

L'accueil de loisirs fonctionne à Champignelles pendant toutes les périodes de vacances sauf Noël. Il y a une section 4-6 ans et une section 7 – 11 ans. Simultanément, des stages sont proposés dans le canton de Saint-Fargeau. L'accueil de loisirs fonctionne à Champignelles pendant toutes les périodes de vacances sauf Noël.

La Junior Association "Les Twenty's"

Cette année, l'activité de la Junior Association a été importante en terme d'animations. La fréquentation a été sensiblement la même qu'en 2008, mais l'investissement des jeunes bénévoles est intéressant. Ils ont participé à l'assemblée générale du réseau national à Paris, et la Présidente des Twenty's a été élue administratrice suppléante au niveau national. Pour la première fois, les Twenty's ont co-organisé un séjour de vacances (sur l'île de Noirmoutier) avec l'accueil de loisirs « Les Pirates » et la Communauté de Communes de la Puisaye-Fargeaulaise. Cette année, un travail intergénérationnel a été réalisé. Les jeunes ont organisé un jeu de piste à la Maison de retraite de Bourron pour les enfants de l'accueil de loisirs. Une sortie spécifique aux 16 – 18 ans a également été réalisée, accueillant 12 jeunes.

Le Contrat Enfance - Jeunesse

En 2009, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Yonne continue à aider financièrement la Communauté de Communes du Canton de Bléneau. Sur les dépenses réalisées par la collectivité en 2008 en matière d'enfance et de jeunesse hors temps scolaire, la C.A.F. de l'Yonne va reverser en 2009 environ la moitié. Les dépenses de la Communauté en 2008 s'élèvent à 114.751,21 € en faveur des 0 – 18 ans. Le Contrat Enfance – Jeunesse intègre les dépenses de la crèche "Les Marmottes", du Centre de Loisirs "Les Pirates", du poste de coordination, de la Junior Association "Les Twenty's", du Centre de Loisirs Périscolaire de Champignelles, et celles de la médiathèque de Bléneau. Il sera renouvelé en 2010 pour 3 ans. Une réflexion est engagée sur l'éventualité de signer un seul et même contrat sur les cantons de Bléneau et de Saint-Fargeau.

La mise à disposition de l'animateur à la Communauté de Communes de la Puisaye-Fargeaulaise.

Fin 2008, la Communauté de Communes a signé une convention de mise à disposition de l'animateur enfance-jeunesse, avec la Communauté de Communes de la Puisaye-Fargeaulaise.

L'animateur est chargé de mettre en place une action de loisirs à destination des adolescents du canton de Saint-Fargeau sur l'année, dans un premier temps pendant les vacances scolaires (il travaillera pour la C.C.P.F. environ 250 heures par an). Ce travail permettra une coordination entre les 2 cantons, autour des activités adolescentes, ce qui facilitera les échanges entre jeunes, la mutualisation entre les 2 structures (Junior Association « Les Twenty's » sur Bléneau, Accueil de Loisirs du canton de Saint-Fargeau), et permettra ensuite l'optimisation de la fréquentation de chaque structure, vers une politique et un travail communs entre les 2 communautés.

La création d'un club de handball à Bléneau

L'animateur a reçu un groupe de jeunes de Bléneau désirant pratiquer une activité Handball en club. Le club le plus proche se situe à Toucy, et les jeunes n'ont pas la possibilité de faire les déplacements régulièrement. Contact a été pris avec le Comité Départemental de Handball qui s'est montré intéressé par le projet. 5 animations ont été programmées au gymnase de Bléneau, qui ont attiré une trentaine de jeunes différents. A la suite de cela, une association va être créée pour monter le club de handball. Cette association se compose des parents des enfants ayant fréquenté les animations, et devrait très prochainement démarrer son activité.

L'opération Yonne Tour Sports

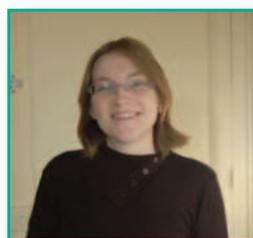
Le Mercredi 8 Juillet, la commune de Bléneau, sollicitée par la Communauté de Communes, a accueilli l'opération Yonne Tour Sports du Conseil Général de l'Yonne. Une vingtaine d'éducateurs sportifs ont initiés 133 enfants gratuitement à différents types de sports. Cette première opération du genre a donc rencontré un bon succès, enfants et parents ont été conquis, et les intervenants du Conseil Général ont apprécié l'accueil qui leur a été fait. Devant le succès, cette opération sera reconduite à Bléneau l'été prochain.

Le dossier « Politique Educative » D.D.J.S.

La Communauté de Communes a procédé à l'instruction d'un dossier de demande de soutien financier par rapport à la cohérence de la politique Enfance Jeunesse conduite sur le territoire. Elle a obtenu 3.000 € de la D.D.J.S.

**Le RAM Relais parents Assistantes Maternelles
Les p'tites Frimousses du Pays de
Puisaye-Forterre a ouvert ses portes
le lundi 4 janvier 2010 !**

Les huit Communautés de Communes du Pays de Puisaye-Forterre et les deux communes de Leugny et Lindry ont adhéré à ce projet, à la fois lieu d'informations, d'activités et de rencontres entre les 182 assistantes maternelles, les parents et les enfants du territoire.



Mathilde Ronseaux, animatrice de ce relais itinérant, assurera les permanences tous les mardis et vendredis à Toucy, et en

alternance une semaine sur deux : le lundi à Saint-Fargeau ou Treigny, le mercredi à Charny ou Bléneau, le jeudi à Courson-les-carrières ou à Saint-Amand-en-Puisaye.

Renseignements : 03 86 74 19 19

Liste des Assistantes Maternelles de Rogny :

Elodie BEUNET, 13 rue des Blaneaux

Karine DELAPIERRE, 1, les Vignes du Colombier

Martine VATAN, 6, allée des Bouvreuils

Dominique FONTENOY, 8, allée des Bouvreuils

>> Aux Ecoles

L'école élémentaire de Rogny, située rue Léon Jaupitre, en face de la pharmacie, est composée de 2 classes :

- une classe de CP-CE1 avec 18 élèves, enseignante et directrice : **Mlle De Zaleski Laetitia**, en poste depuis 2001-2002
- une classe de CE2-CM1-CM2 avec 23 élèves, enseignante : **Mlle Augoyat Aline**, en poste depuis l'année dernière.



La cantine est gérée par la Mairie et surveillée par **Mme Véron Katia** et Mme **Lamarque Liliane**. Le ménage est assuré par **Mme Véron Katia**. Les repas sont préparés par la Maison de Retraite de Champcevrains.

Dans la cour de l'école se trouve **un jardin** que les enfants entretiennent chaque année depuis 2002-2003. L'école a même remporté **plusieurs concours** les années passées.

Les élèves vont aussi chaque année au **gymnase** de Bléneau, ainsi qu'à la **piscine** de Saint-Maurice-sur-Aveyron (pour les petits) et celle de Bléneau (pour les grands). Ils se rendent également tous les 15 jours à la **bibliothèque-médiathèque** de Bléneau où ils sont accueillis par **Nathalie Billiette** qui leur propose sans cesse de nouvelles activités.



En mai dernier, comme chaque année, l'école **participe à la Fête du Nautisme à sa façon**, sur un radeau ... !



Loto des écoles :
7 mars, 14h à Champcevrains

>> Aux Ecoles



En janvier 2010, toute l'école est partie 5 jours en classe de neige à Lamoura dans le Jura. **La mairie, la Coopérative Scolaire, le Comité des Fêtes et l'Amicale Paroissiale participent financièrement.**

Enfin, la réussite de l'école repose sur l'investissement des enseignants, de la mairie, des associations du village et des parents d'élèves.

C'est ensemble que nous construisons l'avenir de nos enfants.

Mlle De Zaleski, directrice



Le Comité des Fêtes

Il m'est fort agréable de vous parler de votre **Comité des Fêtes** à vous Rognycoises et Rognycois puisque certains d'entre vous participent bénévolement depuis de nombreuses années à toutes nos manifestations.



Cette participation nous a permis, une **parfaite réussite** ce 26 juillet de notre **soirée Feu d'Artifice** dans les Sept Ecluses et nous classe parmi les plus grandes manifestations de ce style dans notre hexagone national.

Pour arriver à cette renommée et cette grandeur de spectacle, comment avons nous fait ? A Rogny un petit village de Puisaye, avec guère plus de sept cents habitants.

Un **Comité des Fêtes** composé de femmes et d'hommes convaincus de la réussite par un travail méthodique et une gestion rigoureuse de l'association mais aussi par le respect de l'engagement confiant de tous nos amis bénévoles qui persèverent chaque année sans compter leur temps et leur dévouement.

Il faut aussi beaucoup de chance avec un grand beau temps d'été pour une fête de plein air.

Le choix de l'artificier, directeur artistique, responsable du spectacle sachant utiliser en toute sécurité et au mieux les nombreux artifices nouveaux aux couleurs diverses et variées pour valoriser avec tous ses plus beaux effets, le monument historique des Sept Anciennes Ecluses qui se prête bien à ce jeu de lumière.

Que réclament nos milliers de spectateurs ? Encore plus beau la prochaine fois.

Nous sommes déjà engagés dans ce projet, donc à bientôt.

Depuis plus de trente ans Raymond Avezard participait au montage de notre feu. Très accueillant, minutieux et solidaire sa disparition rapide, a ému tous ses amis qui lui ont rendu, nombreux, hommage et reconnaissance.

Le **2 mars la randonnée pédestre et VTT** a rencontré sa participation habituelle.



Les **œufs de Pâques** dans le champ du Porais attirent une foule d'enfants joyeux.

La **sortie récompense de tous les amis bénévoles** au parc d'attraction d'Astérix a renforcé solidarité et amitié dans notre engagement associatif.

Le 21 juin le **feu de la Saint-Jean** a été jumelé par sa date, à la **Fête de la Musique**.

Après le feu d'artifice **tous les amis bénévoles** se rassemblent à la Salle des Fêtes autour d'un **repas commun et amical**.

Pour la fête de Noël, une **distribution de chocolat a ravi les enfants de nos écoles**.

Toutes nos activités annuelles ont été reconduites au calendrier 2010.

Vous êtes tous conviés à notre Assemblée Générale le **vendredi 12 février 20h30** à la Salle des Fêtes. Venez nombreux votre présence sera appréciée.

Tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2010.

Votre Président, André Veaulin

L'Amicale du Relais Paroissial

2009 a été une année d'investissement matériel car il pleuvait dans la salle Saint Joseph et les cuvettes n'étaient qu'une solution provisoire (*même si la pluie est une bénédiction*), nous avons donc fait les travaux de couverture pour 14.193 €.

De plus la Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité nous a contraint d'installer une alarme sonore incendie qui est aussi bruyante que chère 1.735,64 euros.

Enfin, ça amuse les enfants à qui il suffit de montrer le fonctionnement pour vérifier périodiquement si ça marche.

Vu ma patience et mon manque bien connu de diplomatie, je tiens à remercier les bénévoles et M. le Maire qui ont eu les contacts diplomatiques nécessaires avec la dite commission pour que Saint Joseph soit dans la norme.

Tous ces investissements ont pu être financés par le travail acharné de nos bénévoles :

- **au stand du feu d'artifice** que nous avons mis en route avec les plus anciens il doit y avoir plus de 35 ans. Je remercie le comité des fêtes de son fidèle accueil depuis toutes ces décennies.
- **aux braderies aux vêtements** qui datent de 1980. Je remercie les donateurs toujours généreux et je lance un appel pour des dons d'objets qui pourraient alimenter nos tombolas.

Au repas de Saint Eloi, cette année le dimanche, bonne ambiance au sein de l'amicale, même si le Président se laisse parfois déborder, faute de temps.

>> VIE ASSOCIATIVE

La mobilisation de Mamans pour l'ACE (*Action Catholique des Enfants*) a permis de poursuivre l'accompagnement du club des « couleurs de l'arc en ciel » avec lequel nous allons tenter d'aborder le thème de la différence et du handicap. **Nous remercions la population pour son accueil** des enfants, à l'occasion de la **vente du muguet le 1^{er} mai**.

Nous avons soutenu le projet pédagogique de la **classe de neige 2010** de l'institutrice de notre village en participant humblement au frais de transports et par la fourniture de quelques vêtements de montagne.

Les œuvres de l'Amicale s'étendent au **Téléthon, Secours Catholique, aux mouvements catho, aux pèlerins**, en France ou ailleurs. Nous organisons aussi un voyage (*cette année culturel*) pour nos bénévoles et le Club ACE.

En fin d'année, la **visite de notre évêque** qui « voulait savoir ce qui se passe dans ce village », accompagné des Frères de Saint Jean, nous a confirmé dans notre démarche au cœur de la société Rognycoise et nous laisse la disposition gracieuse de la salle, propriété diocésaine.

Date de l'Assemblée Générale :

le samedi 6 mars à 20h à la salle Saint-Joseph.

Votre Président : Michel DEMETS

La Tanche

Président : D. BONNAIN

135 Sociétaires en 2009 en **augmentation de 6,3% cette année.**



ACTIVITES 2009 :

MAI : Fête du Nautisme : Démonstrations des techniques de pêche avec vidéos de pêche à la Carpe et aux Carnassiers, restauration.

JUIN : Fête de la Pêche avec un lâcher de truites dans le Loing.

JUILLET : Concours de pêche annuel. Toujours une réussite avec 55 participants. Encore un grand merci à tous nos « sponsors ».



NOVEMBRE : Alevinage.

Ont été déversés à l'Etang Neuf : Gardons 50 kg - Carpes 50 kg - Brochetons 50 kg - Sandres 50 kg.

TARIFS 2010 des cartes de pêche :

Carte personne majeure	72,50 €
Carte Découverte Femme	30,00 €
Mineurs (12 à 18 ans)	16,00 €
Carte Découverte (-12 ans)	5,00 €
Carte Journalière	10,00 €
Carte Vacances	30,00 €

(15 jours consécutifs entre 1^{er} juin et 31 décembre)

L'entrée de la Fédération de L'Yonne dans L' EHGO (*entente halieutique du grand ouest*) est normalement prévue pour 2011.

En s'acquittant de la vignette E.H.G.O. à ROGNY un pêcheur pourra alors pratiquer son loisir sur tous les lots de pêche gérés par les A.A.P.P.M.A. des départements adhérents à l'E.G.H.O.

DEPOSITAIRES des CARTES de Pêche à ROGNY :

BAR TABAC LE COLOMBIER
M. et Mme COQUILLAT

Marie-Noëlle CHAMAILLARD
4, avenue des Tourterelles

Office de Tourisme
2, rue Gaspard de Coligny



OUVERTURE 2010 :

Brochet - Sandre	1 ^{er} Mai
Black Bass	26 Juin
Anguille	29 Mai

GARDE PECHE :

Daniel METAIRIE prendra ses fonctions de Garde pêche assermenté au 1^{er} janvier 2010.

Le Conseil d'Administration vous présente ses meilleurs vœux pour 2010.



Le Club de l'Amitié

Présidente : Y. MOREAU

Voici les activités du Club de l'Amitié effectuées cette année, en 2009.

- 10/01 : Belote.
- 24/01 : Assemblée Générale et Galette des Rois.
- 28/02 : Théâtre « Un grand cri d'amour »
à Bléneau.
- 28/03 : Banquet de Printemps.
- 06/06 : Banquet des Fêtes de Mères.
- 24/06 : Sortie à Arcy-Sur-Cure.
- 01 et 02/08 : Exposition des travaux manuels au vide-greniers /
Foire Artisanale de Rogny.
- 09/ 06 : Sortie Cabaret au « Diamant Bleu »
à Barville en Gâtinais (journée magnifique)
- 08/11 : Opérette « La vie Parisienne » d'Offenbach à Montargis.
- 14/11 : Banquet choucroute.
- 13/12 : Marché de Noël de Rogny.

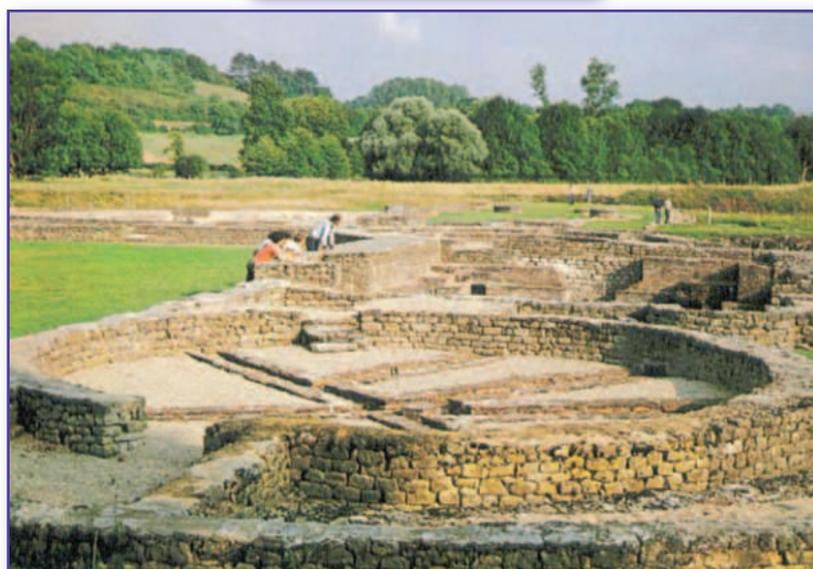
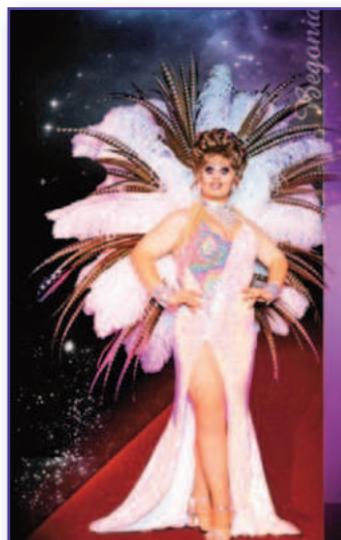
**Le banquet de la Fête des Mères aura lieu le
29 mai 2010 (au lieu du 05/06).**

Nouveau bureau :

- Madeleine DELAGNEAU : Présidente
- Paulette MILLOT : Présidente-Adjointe
- Mauricette DUMEZ : Trésorière
- Nicole PETIT : Trésorière-Adjointe
- Christelle BROSSIER : Secrétaire
- Colette ANDLAUER : Secrétaire-Adjointe

Début 2010 :

- 16/01 : Belote.
- 23/01 : Assemblée Générale et
Galette des Rois.



Les Fontaines salées.



Saint-Père-sous-Vezelay

Le Groupement Récréatif



Président : J.C. DERIAZ

LES ACTIVITES

Notre association a maintenu en 2009 les activités de l'an dernier.

Parmi celles qui tirent le Groupement en avant on trouve la **Gym Volontaire** où tous les participants créent une ambiance amicale et sportive autour d'**Isabelle MARCHAND qui sait nous faire souffrir en souriant**. Avis aux amateurs masculins car en effet nous ne sommes que 5 hommes au milieu de 25 femmes. Messieurs, venez refaire vos abdominaux aux cours qui ont lieu dans la Salle des Fêtes les lundis et jeudis soir.

S'inscrire en téléphonant à **Michèle GUILLOTEAU au 03 86 74 51 55**. Nous sommes maintenant bien équipés en agrès (*ballons, haltères, élastiques, etc.*) ce qui rend plus ludiques nos séances de remise en forme.

Par contre une autre animation, la **Randonnée Pédestre** entraînée par **Jean-Luc MARCHAND** n'arrive pas à trouver son rythme de croisière et pourtant nous proposons aussi des circuits extra communaux à la demande. Les horaires sont souvent les week-ends et peuvent être aménagés en fonction des demandes. N'hésitez pas à contacter l'organisateur et à consulter les affiches chez les commerçants ou à la Mairie.

Une autre activité que nous voudrions voir se **développer davantage** est celle du **Dessin**. Maintenu de justesse cette année nous voulons la relancer en 2010 en trouvant de nouveaux amateurs débutants. Ambiance très conviviale et particulièrement déstressante sous la houlette de notre professeur **Adeline**.

LES MANIFESTATIONS

Une activité qui rencontre toujours un **franc succès est le LOTO** qui enregistre un maximum de joueurs et qui emplit notre petite salle ! Succès sans doute dû aux lots recherchés choisis par nos acheteuses. Merci aux commerçants de Rogny et des communes avoisinantes pour leur générosité.

Dernière manifestation 2009 qui a comblé nos espoirs a été le **MARCHE DE NOEL**.

Malheureusement l'exiguïté de la Salle des Fêtes ne nous a pas permis de faire venir autant d'exposants que nous l'aurions voulu. **A quand un nouveau lieu pour ces manifestations ?**

Malgré ce handicap la réussite a été au rendez-vous comme des visiteurs nous l'ont fait remarquer l'ambiance y était chaleureuse et familiale.



Le Téléthon



Responsable : A. MOREAU

Je remercie pour la dernière fois la Municipalité, l'Office de Tourisme, les Commerçants et Artisans et tous ceux qui ont œuvrés avec moi de près ou de loin à la réalisation de ce Téléthon.

Je laisse la place à des personnes plus jeunes.

Résultat 2008 : **2.791 euros**

Résultat 2009 : **2.386 euros**

>> AVOIR UNE ENTREPRISE À ROGNY

Nous avons repris l'entreprise en Juillet 2002.

Elle est stable et prospère grâce à une clientèle fidèle que je remercie, et cela malgré l'arrêt de la distribution de carburant pour cause de mise aux normes des installations trop onéreuse.

J'espère l'année 2010 aussi bonne que les précédentes !

Catherine et Pascal COTTE



2010 et déjà 37 années de travail passées au service des industries pétrolières, nucléaires, chimiques et maritimes, que de chemins parcourus depuis 1973.

SBPI par son expérience et ses compétences a su s'adapter aux exigences techniques et financières de ses clients. Elle reste une des rares entreprises Françaises à commercialiser et installer des tuyauteries en fibre de verre de diamètres 25 mm à 2,40 mètre que se soit en France ou à travers le monde.



Crée en 2002 sa petite sœur SBPI Environnement s'est tournée vers de nouveaux secteurs d'activités comme le traitement de l'air et de l'eau.

Les deux entreprises emploient 60 personnes issues des communes voisines et réalisent un chiffre d'affaire annuel de 9,5 millions d'euros. Dernièrement une activité de génie civil est venue enrichir notre éventail, ce qui nous permet de conquérir de nouveaux marchés et de répondre à des appels d'offres clés en mains.

Il reste encore beaucoup de travail à accomplir et de nombreux clients à servir.

Travail, rigueur et vigilance seront les mots clés de l'année 2010, la réussite de nos entreprises servira les intérêts de notre commune.



Alain et Thierry GALLOT

>> LES CALVAIRES DE ROGNY

Les calvaires sont ces croix parfois présentes au milieu de nulle part mais qui rappellent toujours quelque chose d'important. Ils marquent les événements, bornent les chemins où les limites de propriétés, fêtent la gloire d'un saint protecteur... On les trouve dans les cimetières, autour des églises, sur les chemins, dans les bois et les champs... A Rogny, le nombre de calvaires est relativement important par rapport aux communes environnantes. Est-ce à cause de la situation de frontière administrative qu'a représenté le bourg ? Toujours est-il qu'une dizaine de calvaires (la plupart du 19^e siècle) sont recensés sur la commune de Rogny... Voici la description succincte de certains d'entre-eux...



La croix Saint Vincent située proche de la mairie mesure 3,50 mètres et est en parfait état. Le socle en maçonnerie était entouré d'une grille peinte en vert, dont les piquets étaient surmontés d'un décor de pommes de pins. La croix présente un décor de feuilles de vignes avec un long cep courant jusqu'au sommet. Cette croix dédiée au saint patron des vignerons a été érigée par cette corporation en 1882. Cette date marque

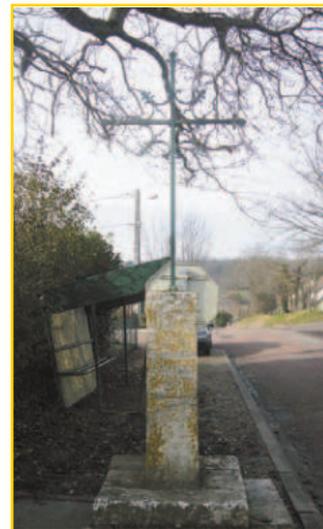
certainement le déclin d'une culture qui a fait l'histoire du haut bourg de Rogny, depuis l'époque gallo-Romaine, où la vigne était déjà exploitée, jusqu'à la crise du phylloxéra.



La croix Saint Jean / Sainte Anne se dresse sur la place devant le restaurant La Guinguette. Dressée en 1824 sur un socle en pierre calcaire, elle mesure 3 mètres et présente un bon état général. L'inscription mentionne "1824 Saint Jean Sainte Anne Priez pour nous".



La croix Sainte Anne se trouve à proximité du château de La Brenellerie. Elle est en bois vermoulu non peint et est fichée directement dans le sol. Elle a été remplacée par une croix en Fer.



La croix Sainte Edne est placée sur l'avenue du Colombier, au croisement tout à fait en haut des lotissements. La dédicace est la suivante : « Aux repentur universel Ste Edne Priez pour nous » Donnée par Pierre Boudi(o) et Mary Coiha 1843" Certains caractères sont effacés.



La croix Sainte Marie était placée au milieu du cimetière jusqu'en 1994. On la retrouve aujourd'hui à l'entrée. Elle était auparavant posée sur une pierre tombale. Elle est formée de 2 stèles. Les inscriptions (illISIBLES) rappellent la date d'érection (1845) et l'épithète à la sainte ("Ave Maria").

La croix Jésus Marie Joseph est attenante à l'église. Placée sur l'ancien cimetière, en haut de la colline du haut bourg, face à la vallée, elle est dédiée à la Sainte Famille. L'inscription "Cruz Avé 1805" est peu lisible... Toujours un socle en pierre et une croix en fer forgé.



Un panneau, offert par la Communauté de Communes de Bléneau, situant ces calvaires sera implanté dans le village dès 2010.

>> Hébergement Restauration Commerces et Entreprises

HEBERGEMENTS - RESTAURATION

Auberge des 7 écluses - Hôtel-restaurant
Jours de fermeture : mardi et mercredi
M. JACQMIN - ☎ 03 86 74 52 90

Auberge du Canal
Jour de fermeture : lundi
Mme KARONI - ☎ 03 86 74 52 63

La Guinguette
Monsieur DE OLIVEIRA
☎ 03 86 74 56 61

Meublé Touristique "Relais du Lion d'Or"
Mme SAGET - ☎ 03 86 74 58 56

Gîte rural "Au bon Logis"
Mme et M. BOURGEOIS
☎ 03 86 74 54 71

Chambres d'hôtes de "La Crasne"
Mme et M. VEAULIN - ☎ 03 86 74 53 11

Gîte rural "La Maison d'Amis"
Mme LORENCEAU - ☎ 03 86 74 52 56

Camping des Lancières
☎ 03 86 74 51 78

COMMERCES ET ENTREPRISES

Salon de coiffure privilège
☎ 03 86 74 55 38

Garagiste
M. COTTE - ☎ 03 86 74 52 03

Intermittente du spectacle
Mlle MOREL - ☎ 03 86 74 50 06

Agence immobilière
Mme MANNEVY - ☎ 03 86 74 85 97

L'Antiquité dans la maison
M. CLAVEAU - ☎ 03 86 74 54 14

Claude LABUSSIÈRE - ☎ 06 82 99 18 91

S.B.P.I.
MM. GALLOT - ☎ 03 86 74 51 36
S.B.P.I. Environnement
MM. GALLOT - ☎ 03 86 74 28 49

Transport :
DEMETS Michel - ☎ 03 86 74 57 92

Tourisme Fluvial du Centre
Mme et M. GAUDIN - ☎ 03 86 74 55 92

Equitation :
Haras de Cottard et Poney-Club
Mme GESTIN et M. KELLER
☎ 03 86 74 59 39

Poney-club de Rogny/Ecurie du Rondeau
Mlle DELAGNEAU - ☎ 06 87 79 24 94

Les Attelages de Cottard
M. MARTHELOT - ☎ 06 84 53 80 80

Alimentation :
Boucherie, charcuterie - Traiteur
Fermeture les lundis et mardis
M. SAGET - ☎ 03 86 74 58 56

Boulangerie - Fermeture le mercredi
M LOISELEUR - ☎ 03 86 74 53 97

BAR PMU - Epicerie - Tabac
Fermeture le mardi après-midi
M. COQUILLAT - ☎ 03 86 74 53 09

Bâtiment :
Maçonnerie
M. DELAGNEAU - ☎ 03 86 74 57 03

Maçonnerie
M. GRENOT - ☎ 03 86 74 53 74

Métallurgie
M. BAUS - ☎ 03 86 74 51 17





**Dimanche 27
septembre 2009**

Le Haras du Cottard

Le Haras du Cottard, c'est aussi un poney-club pour les enfants à partir de 3 ans. Des installations et une cavalerie labellisées par la FFE. Un domaine adapté et sécurisé pour les enfants. Situé face au camping de Rogny, le Haras du Cottard propose un vaste choix d'activité allant de l'initiation à la compétition, de la balade à la randonnée, de la voltige, du dressage, le tout encadré par des professionnels diplômé d'état à Saumur (Instructeur) dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Pour tout renseignement : Haras du Cottard
Rue André Henriat - 03 86 74 59 39
06 81 53 13 19 - www.harasducottard.fr



Prochains concours 2010 :
Samedi 1^{er} mai
et Dimanche 2 mai
Dimanche 26 septembre



Chiffre du 27/09 :
environ 200 partants,
600 personnes au total, une
journée très ensoleillée, une
centaine de chevaux dans
les rues de Rogny.
Une réussite totale.

